

# ISSOIRE AVIATION

Société Anonyme au Capital de 100.000 Francs

ISSOIRE, le 12.12.79

Siège Social:

BULETIN-SERVICE I.A. N° 13 Ed. 2

Aérodrome d'Issoire-le-Broc

B. P. n° 7 - 63501 ISSOIRE

Tél. (73) 89-01-54

Classement

IMPERATIF

APPAREILS CONCERNES

WASSER WA 80 et 81 Tous numéros de série

DELAI D'APPLICATION

Prochaine semestrielle et, en tout cas, avant le 1/5/80  
(V.P.E.)

## 1 - Objet

Pour éviter un desserrage et une perte des boulons de fixation de l'atterrisseur avant sur le bâti-moteur (avec risques de détériorations de la jambe avant, du bâti et éventuellement de l'hélice), il est recommandé de surveiller ces 4 boulons à intervalle régulier de 50 heures de vol et de procéder au plus tard au cours de la prochaine visite semestrielle à la mise en place du nouveau montage du Kit I.A. 10 supprimant cette inspection.

## 2 - Description

- La localisation des boulons de fixation de la jambe avant sur le bâti-moteur est donnée par la figure 1, tirée de la page 5.0 du Manuel de Maintenance.
- Pour chacun des boulons de fixation, le montage d'origine est donné par la figure 2 avec la légende suivante :

- Rep. 4 = douille du bâti-moteur
- " 5 = bossage sur corps de jambe avant
- " 6 = vis L 22.138.80.17 BCL montée au "Loctite"
- " 7 = Rondelle

- Le nouveau montage permet un freinage des boulons de fixation et est représenté par la figure 3 avec la légende suivante :

- Rep. 1 = fil à freiner
- " 2 = Vis BTR TOUTE 8 x 50 (classe 100 ou plus)
- " 3 = Entretoise WA.80.51.09
- " 4 = Douille de bâti-moteur
- " 5 = Bossage sur corps de jambe avant

ISSOIRE AVIATION  
L'INCANDE NAVIGABRITE  
M BOULNOIR

Approbation D.G.A.C.  
16.01.1980  
Aé 367/6.Z

Ce BS Annule et remplace  
le BS 13 du 11.10.79

Page  
1 / 3

# ISSOIRE AVIATION

Société Anonyme au Capital de 100.000 Francs

Siège Social :

Aérodrome d'Issoire-le-Broc

B. P. n° 7 - 63501 ISSOIRE

Tél. (73) 89-01-54

ISSOIRE, le 12.12.79

BULLETIN-SERVICE I.A. N° 13 Ed. 2

Classement

IMPERATIF

Les pièces nécessaires à l'application de cette modification sont à commander au "SERVICE PINCES-DETACHEES" de la Sté ISSOIRE-AVIATION, sous la référence exclusive suivante :

KIT I.A. 10

comprenant

4 Vis BTR TC HC 8 x 50 (cl. 100)  
4 Entretoises WA.80.5I.09

NOTA 1- Les vis BTR sont livrées avec la tête percée pour mise en place du fil à freiner; les bobines du bâti-moteur, en revanche, sont à percer au montage ( $\phi$  15 à 20/10e)

NOTA 2- en plus du fil à freiner repère I de la figure 3, il est recommandé de monter les nouvelles vis BTR à la "Loctite"

NOTA 3- Les opérations de modification ci-dessus devront être mentionnées dans le livret d'aéronef avec la mention suivante : "Application de la modification N° 1019 sur fixation jambe avant, selon B.S. I.A. 13", plus date et signature de l'exécutant.

# ISSOIRE AVIATION

Société Anonyme au Capital de 100.000 Francs

Siège Social:

Aérodrome d'Issoire-le-Broc

B. P. n° 7 - 63501 ISSOIRE

Tél. (73) 89-01-54

ISSOIRE, le 12.12.79

- Bulletin Service I.A. N° 13 Ed. 2.

Classement

IMPERATIF.

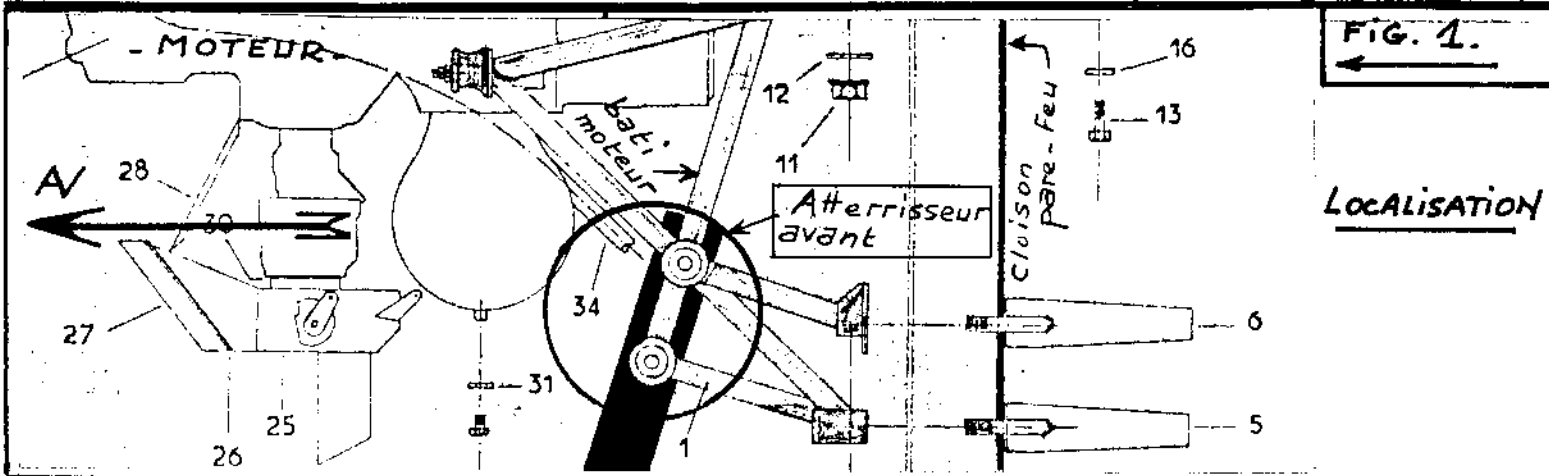
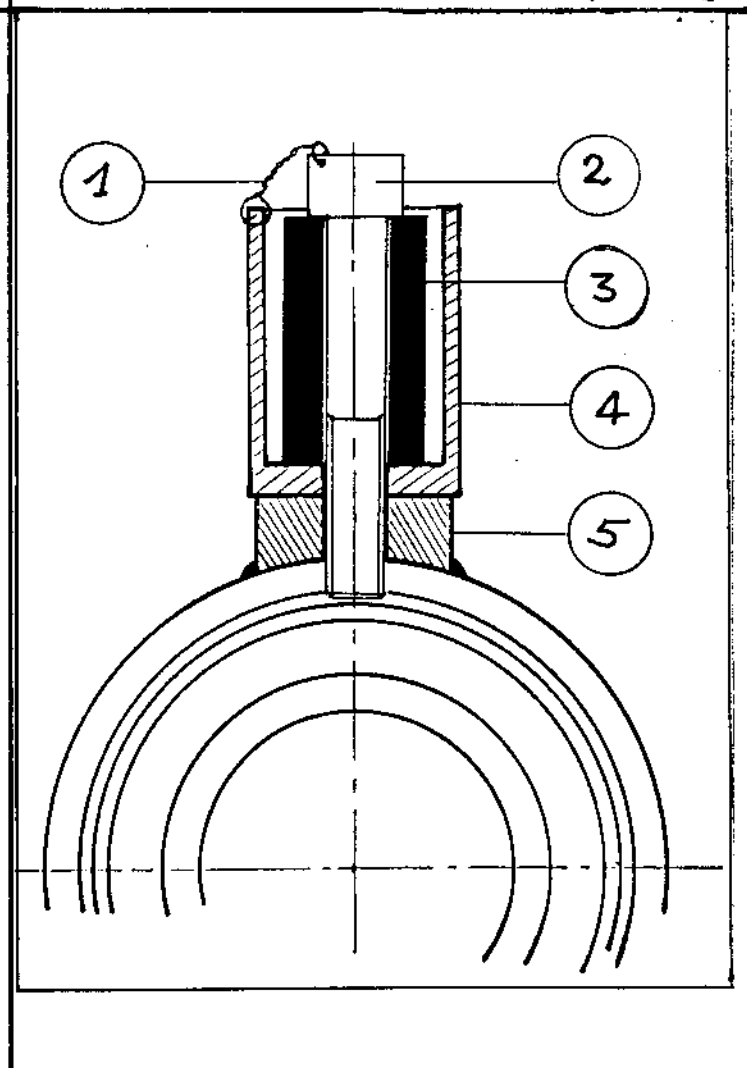
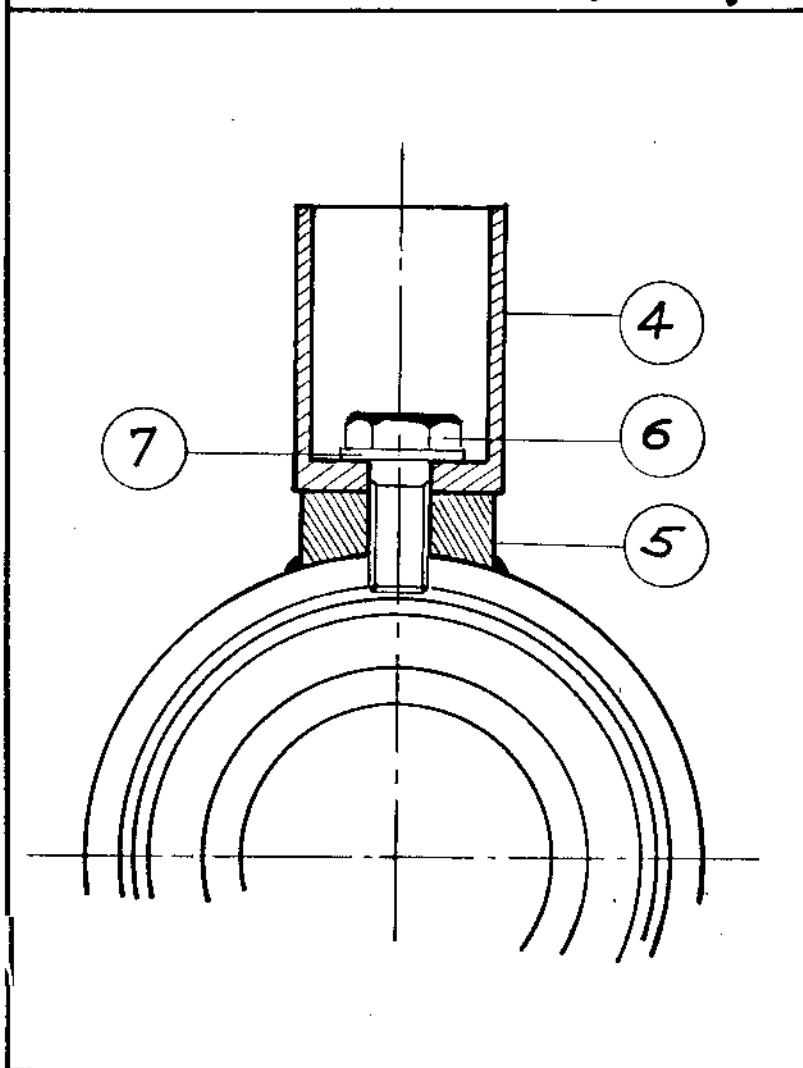


FIGURE 2 : Montage d'origine

FIGURE 3 : Nouveau montage.



ISSOIRE AVIATION  
 SOCIÉTÉ ANONYME  
 BOULONNE

Approbation D.G.A.C.

16.01.1980  
 Aé 367/b.Z

Ce BS annule et remplace  
 le BS 13 du 11.10.79

Page  
 3/3